

# SAILLAGOUSE

*Cœur de Cerdagne*

JANVIER 2025

*Bonnes fêtes*



Mairie de Saillagouse - place Oliva - 66800 SAILLAGOUSE

T 04 68 04 72 89 - [mairie-saillagouse@wanadoo.fr](mailto:mairie-saillagouse@wanadoo.fr) - [www.saillagouse.fr](http://www.saillagouse.fr)

## INFOS

### Édito

- Aurores boréales en Cerdagne
- Nos peines et nos joies
- Permis de conduire : des nouveautés
- Site OGENIE : du nouveau pour les seniors
- Enquête habitat permanent
- Internet et fibre : démarchage abusif
- Déclaration d'armes
- Réglementation trottinettes électriques

## TRAVAUX

- Cantine scolaire « La Marmite des Écoliers »
- Cheminement doux

## FINANCES

- Compte Administratif

## ÉCOLES

- Rentrée scolaire 2024
- Sécurité : un nouveau plan de circulation
- Noël des Écoles
- Remise de diplômes au Mas Blanc

## COMMERCES

- Aménagements intérieurs David Guasch
- La Maison Bonzom primée

## INTERCOMMUNALITÉ

- GEMAPI
- Zone d'activités

## ASSOCIATIONS

- Les Aînés de l'An 2000
- Don de Sang Bénévole
- Les Camilleres

## MANIFESTATIONS - ANIMATIONS

- Un 14 juillet festif
- Un florilège d'animations
- Fête du Roser
- Calendrier des Rifles
- Célébration de la Sainte Geneviève
- Marché de Noël
- Invitation Cérémonie des vœux

# Édito



Alors que l'année 2024 touche à sa fin, c'est toujours avec plaisir que j'écris l'édito de « SAILLAGOUSE CŒUR DE CERDAGNE » qui reflète une fois de plus l'énergie, l'attractivité, le dynamisme et le bien-vivre qui animent notre « petite ville de demain ».

Cela s'est manifesté concrètement par l'inauguration de la « Marmite des Écoliers », la première tranche de la piétonnisation le long du Sègre et la préparation des dossiers

du pôle santé et de l'aménagement « Jaulent ».

Ces projets, primordiaux pour notre commune, montrent à quel point le temps de l'action publique est long, trop à mon goût et amputé par les ponctions budgétaires imposées qui altèrent nos possibilités d'actions.

Toujours davantage d'énergie pour Saillagouse, c'est aussi celle déployée par nos collaborateurs(trices), le Conseil Municipal, les bénévoles autour du cadre de vie et de l'animation durant tout l'été, la fête du Roser et le Marché de Noël, réussi malgré les vicissitudes climatiques.

Enfin, avec un tissu économique en développement, qui s'enorgueillit en s'enrichissant de nouveaux arrivants sur l'espace du Sègre, complétant ainsi les services à nos populations.

Je tiens aussi à souhaiter une chaleureuse bienvenue aux nouveaux habitants et à exprimer tout mon soutien aux familles en difficulté.

Décembre et janvier sont des mois de féerie et de partage alors, à l'approche de Noël et du passage à l'an neuf, faisons de cette période une belle parenthèse de bonheur propice aux retrouvailles en famille et / ou entre amis.

Le Conseil Municipal, nos collaborateurs(trices) et moi-même vous adressons nos meilleurs vœux pour 2025, année que je vous souhaite remplie d'espoir, de santé et de sérénité et vous donne rendez-vous le 31 janvier 2025 à 18 heures à la médiathèque Jordi Pere Cerdà.

**Le Maire, Georges ARMENGOL**

## AUROSORES BORÉALES

En ce mois d'octobre, le ciel de Cerdagne s'est illuminé de couleurs roses. Il fallait veiller un peu, mais le spectacle en valait la chandelle !

Certains d'entre vous ont ainsi pu admirer ces phénomènes lumineux qui prennent la forme de grands voiles colorés et semblent danser dans le ciel nocturne. Un spectacle aussi imprévisible qu'époustoufflant.



# Nos peines et nos joies

## NAISSANCE

Toutes nos félicitations pour l'arrivée au monde de

Juliette Castellano  
Maylon Soulié Peral

## MARIAGE

Ils se sont dit « oui » :

Guillaume Roux et Mallorie Clavel

## DÉCÈS

Le Maire, le Conseil Municipal, leurs collaborateurs renouvellent leurs très sincères condoléances aux familles éprouvées par la perte d'un être cher :

Germaine Gérémiás  
Angel Hernandez  
André de Maury  
Olivier Bertaud  
Bernard Catlla  
Marc Tourné  
Nicole Didier  
Christine Lutun  
Mais aussi  
Montserrat Palacin



## Permis de conduire : des nouveautés

À partir de 2024, plusieurs changements touchent le permis de conduire. Ces nouveautés, destinées à simplifier la gestion administrative du permis et à améliorer la sécurité routière, concernent tous les conducteurs. Voici un résumé des principales modifications :

- Permis numérique disponible sur mobile à partir de 2024.
- Assurance dématérialisée représentée par une vignette verte dès le 1<sup>er</sup> avril 2024.
- Âge minimal pour l'épreuve pratique fixé à 17 ans.
- Amende pour excès de vitesse inférieurs à 5 km/h sans retrait de point.
- Financement du permis moto par le CPF dès le 12 janvier 2024, sous conditions.

## ENQUÊTE

### Amélioration de l'habitat permanent

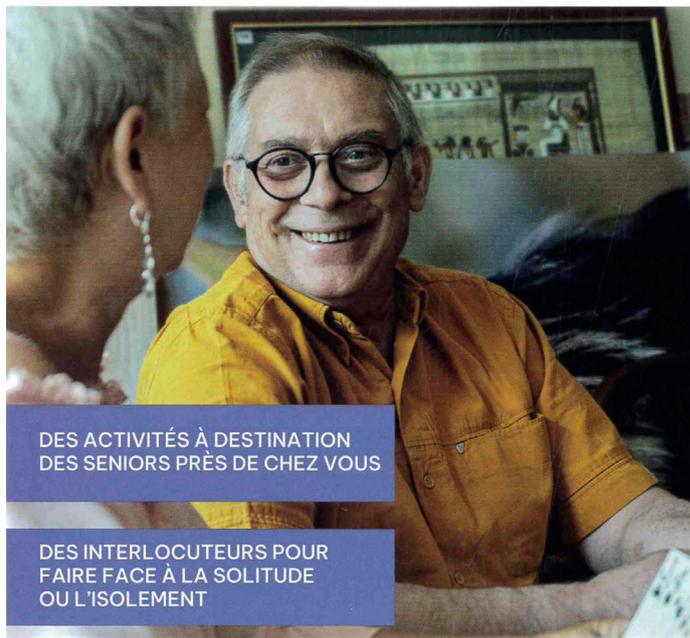
La Communauté de Communes Pyrénées Cerdagne a lancé, en collaboration avec l'ANAH, une enquête visant à l'amélioration de l'habitat permanent en Cerdagne.

**Votre avis est important. Pour répondre au questionnaire :** <https://airepublique.typeform.com/to/X0tw3RUw>  
Attention, l'enquête se termine **le 15 janvier**.



Ogénie, le site pour la vie sociale des seniors.

Rendez-vous sur [ogenie.fr](https://ogenie.fr)



Ogénie est une initiative du Groupe SOS Seniors.



Sur Ogenie.fr, découvrez gratuitement et simplement plusieurs fonctionnalités pour les seniors et leur entourage.

Des activités pour les seniors à proximité



Des interlocuteurs pour faire face à la solitude ou l'isolement



Un magazine pour découvrir des idées et initiatives en faveur du lien social



Votre structure propose des activités à destination des seniors ?

Inscrivez-vous sur Ogenie.fr pour faire rayonner vos activités auprès du plus grand nombre ! C'est simple et gratuit.

Rendez-vous sur [ogenie.fr](https://ogenie.fr)

# Réseau internet : fibre et ADSL

## Attention aux démarchages frauduleux

Depuis la fin du cuivre et donc de l'internet par l'ADSL à l'horizon 2030, annoncée par Orange, certains consommateurs ont rapporté des démarchages abusifs de la part d'entreprises peu scrupuleuses.



### Que faire si cela vous arrive ?

« si vous ne passez pas à la fibre optique dès le mois prochain, vous perdrez votre connexion internet » ou « l'État vous oblige à passer tout de suite à la fibre » ou « vous devez changer vos équipements qui ne fonctionneront plus très prochainement »...

Voici des exemples de démarchage que certains ont reçu. Ces allégations sont fausses. Il s'agit de démarchage abusif. Un opérateur a besoin de votre accord pour installer la fibre chez vous. Ne vous fiez pas à leurs discours urgents et alarmistes, la coupure de votre accès à internet via le cuivre (ADSL) n'aura pas lieu du jour au lendemain. Chaque opérateur prévient ses clients par courrier, bien en amont, selon des délais de prévenance légaux.

### Comment savoir si le démarchage est frauduleux ?

Avant tout, votre opérateur vous connaît et possède toutes les informations concernant vos abonnements. Une demande de documents tels que facture, numéro d'identification, RIB... doivent vous alerter. De même, une faute ou une lettre en plus

dans le nom de l'entreprise qui se présente (les usurpateurs utilisent souvent les noms ou logos d'entreprises connues au niveau national), une adresse mail trop longue ou que vous n'avez jamais vue, un numéro de téléphone portable commençant par 06 ou 07 sont généralement des signes qu'il ne s'agit pas d'un fournisseur internet ou d'un service de l'État.

### Vous avez été victime d'un démarchage abusif ? Signalez-le

Pour faire preuve de prudence collectivement, n'hésitez pas à reporter ces démarchages abusifs auprès du service public: l'ARCEP (Autorité de régulation des communications électroniques, des postes et de la distribution de la presse) sur sa plateforme J'alerte l'ARCEP <https://jalerte.arcep.fr/>.

# Déclarations d'armes...

## dernier délai 31 décembre 2024



doivent impérativement créer leur compte personnel sur le SIA avant le 31 décembre 2024, délai de rigueur pour conserver leur droit à acquérir, détenir et vendre des armes et également, pour les sportifs, acquérir des munitions. Cette obligation concerne tous les détenteurs d'armes, même ceux ayant cessé leurs activités.

### Vous pouvez retrouver toute la documentation utile sur le site internet des services de l'État dans le département :

<https://www.pyrenees-orientales.gouv.fr/Actualites/Communique-de-presse/Annee-2024/OCTOBRE-2024/CP-Rappel-obligation-compte-SIA-pour-les-chasseurs>

Dans le cadre de la réglementation relative à la détention et à l'acquisition d'armes, le Ministère de l'Intérieur a mis en place depuis le 8 février 2022 le Système d'Information sur les Armes (SIA), un outil permettant de gérer et de suivre les armes de manière dématérialisée.

Conformément à la loi sur les armes, tous les détenteurs d'armes à feu (chasseurs, tireurs sportifs notamment)

## CRÉEZ VOTRE COMPTE EN 3 ÉTAPES

### AVANT DE VOUS CONNECTER

- Scannez tous les documents nécessaires à l'ouverture du compte :
  - Votre pièce d'identité (Carte Nationale d'Identité, passeport ou titre de séjour en cours de validité);
  - Votre permis de chasser ;
  - La validation du permis de chasser.

Scanner le justificatif de domicile de moins de trois mois.

Disposer d'une adresse mail personnelle. Elle est obligatoire pour chaque détenteur d'armes.  
L'administration communiquera avec vous à l'aide de cette adresse.

### CONNEXION

- [sia.detenteurs.interieur.gouv.fr](https://sia.detenteurs.interieur.gouv.fr)
  - Dans la rubrique «création de compte», importez à chaque étape : la pièce d'identité, le permis de chasser, la validation du permis de chasser préalablement scannés chacune sur une page ;
  - Importez le justificatif de domicile scanné au préalable ;
  - Validez la première partie de cette création de compte.

### FINALISATION

- Consultez votre boîte mail  
Vous recevrez un mail pour finaliser votre démarche (création d'un mot de passe...)
  - Validez IMPÉRATIVEMENT la création de votre compte dans les 48h.



La création d'un compte personnel est désormais **OBLIGATOIRE** pour détenir, acheter, vendre ou réparer une arme.

vous avez **jusqu'au 31 décembre 2024** délai de rigueur, pour créer votre compte.

# Réglementation trottinettes électriques

Ce mode de déplacement est de plus en plus utilisé, en ville comme à la campagne ou à Saillagouse par exemple. Les **EDPM** (Engins de Déplacement Personnel Motorisés – dont les trottinettes), comme les autres usagers, doivent appliquer les règles du code de la route qui garantissent leur sécurité et celle des autres.

Depuis le 25 octobre 2019, le code de la route reconnaît les EDPM comme une nouvelle catégorie de véhicules et en définit le statut. Il fixe notamment leurs caractéristiques techniques, les règles de circulation et de stationnement et précise les sanctions en cas de non-respect de ces règles.

La création d'une réglementation dédiée par le décret du 23 octobre 2019 et modifié par le 31 août 2023 permet de lutter contre les comportements dangereux observés, de promouvoir une utilisation responsable et plus sûre de ces engins et de retrouver un usage apaisé des trottoirs pour les piétons, et en particulier les plus vulnérables : personnes âgées, enfants, personnes en situation de handicap.

Que dit le code de la route ? Les règles pour les EDPM sont essentiellement les mêmes que celles applicables aux vélos, avec certaines spécificités.

## Règles générales

- Les conducteurs d'EDPM doivent adopter un comportement prudent, tant pour leur propre sécurité que celle des autres.
- Comme pour les vélos, il est interdit de conduire sous l'influence de l'alcool ou après usage de stupéfiants.
- La conduite d'un EDPM est interdite à toute personne de moins de 14 ans.
- Il est interdit d'être à plusieurs sur l'engin : l'usage est exclusivement personnel.
- Il est interdit de porter à l'oreille des écouteurs ou tout appareil susceptible d'émettre du son, ou d'utiliser le téléphone tenu en main.
- L'assurance de l'EDPM est obligatoire parce qu'il est considéré comme un véhicule terrestre à moteur par le code des assurances. C'est toujours le propriétaire de l'EDPM qui doit souscrire l'assurance obligatoire.
- Il est interdit de circuler sur le trottoir. Sinon l'EDPM doit être tenu à la main.
- En agglomération, s'il n'y a pas de piste cyclable, les EDPM peuvent circuler sur les routes dont la vitesse maximale autorisée est inférieure ou égale à 25 km/h.
- Hors agglomération, leur circulation n'est autorisée que sur les voies vertes et les pistes cyclables.
- Garer son EDPM aux emplacements réservés à cet effet et à défaut, sur les trottoirs, dans la mesure où il ne gêne pas la circulation des piétons et autres usagers.



## Quels sont les équipements obligatoires ?

- Le port du casque est obligatoire
- De nuit, ou de jour par visibilité insuffisante, y compris en agglomération, l'arrêté du 24 juin 2020 précise que les utilisateurs doivent porter un vêtement ou équipement rétro-réfléchissant (par exemple, un gilet, un brassard, etc.).
- Pour pouvoir circuler sur la voie publique, les engins ne doivent pas pouvoir rouler à plus de 25 km/h.

## Les trottinettes doivent être équipées :

- de feux de position avant et arrière (arrêté du 24 juin 2020) ;
- de dispositifs rétro-réfléchissants (catadioptres) ;
- d'un système de freinage (arrêté du 21 juillet 2020)
- et d'un avertisseur sonore (arrêté du 22 juillet 2020).

## Sanctions

- Si vous ne respectez pas les règles de circulation ou si vous transportez un passager : 135 euros d'amende (4<sup>e</sup> classe).
- Si vous circulez sur une voie interdite (voies express et autoroutes, ainsi que la circulation sur la chaussée alors qu'il existe une piste cyclable) : 135 euros d'amende (4<sup>e</sup> classe).
- Si vous circulez sur un trottoir sans y être autorisé ou si vous débridez l'engin : 135 euros d'amende (4<sup>e</sup> classe).
- Si vous roulez avec un engin dont la vitesse maximale par construction est supérieure à 25 km/h : 1 500 euros d'amende (5<sup>e</sup> classe).
- La nuit ou le jour lorsque la visibilité est insuffisante, si vous ne portez pas un gilet ou un équipement rétro-réfléchissant : 35 euros d'amende (2<sup>e</sup> classe).
- Si vous poussez ou tractez une charge avec votre EDPM ou si vous vous faites remorquer : 35 euros d'amende (2<sup>e</sup> classe).



# La Marmite des Écoliers

Ça y est, depuis le 4 novembre, la cantine scolaire « la Marmite des Écoliers » accueille 115 enfants des écoles maternelle et élémentaire (sur un effectif global de 135).

L'inauguration s'est déroulée le 18 octobre dernier, en présence de nombreuses personnalités, dont M. Thierry Bonnier, Préfet, M<sup>me</sup> Hermeline Malherbe, Présidente du Conseil Départemental, Jean Sol, sénateur, Michel Garcia, conseiller départemental, Marie-Pierre Sadoury, vice-Présidente de l'UDSIS, de Maires et Élus du territoire et bien sûr de M. Georges Armengol, Maire et de son Conseil Municipal.

Ce projet de cantine scolaire date... d'au moins 15 ans. Il était reporté chaque année, en raison de l'investissement financier qu'il représentait et de l'emplacement à déterminer.

Auparavant, les enfants mangeaient au Nid Cerdan qui était alors une maison d'enfants. Puis, durant 25 ans, Franck Reinosa et son équipe se sont occupés de nos petits au restaurant le Crapahuteur. Professionnalisme, patience et gentillesse ont toujours été leur leitmotiv.

Le chantier a démarré en octobre 2023, sous la houlette de l'architecte Frédéric Bombardo, pour enfin être livré ce 4 novembre. C'est un bâtiment éco-durable, réalisé avec des matériaux bio-sourcés, doté de panneaux photovoltaïques qui



permettront une auto-consommation, ainsi que l'alimentation de certains bâtiments communaux avec l'excédent. Dans le cadre de ce programme, la commune s'est engagée dans une démarche de qualité

environnementale du bâtiment dans l'objectif de minimiser les consommations énergétiques, de maîtriser les coûts d'exploitation et de limiter l'impact sur l'environnement.



Ainsi, le projet est conçu dans une approche de haute performance énergétique afin d'aboutir à un bâtiment passif, voire autosuffisant.

Cette approche a nécessité la prise en compte des principes de bases de la construction passive: isolation thermique performante, réduction des ponts thermiques, étanchéité à l'air, orientation bioclimatique, ventilation etc. Elle a également privilégié certains types de matériaux écologiques ou locaux (matériaux biosourcés, bois locaux), intégré des systèmes de récupération des eaux pluviales, système solaire thermique pour la production d'eau chaude, production d'énergies renouvelables etc. La qualité d'usage ainsi que la qualité sanitaire sont également des enjeux techniques importants pris en compte dans la construction durable



Afin de favoriser les productions locales (par exemple les yaourts Cimelait), de privilégier les circuits courts et de s'assurer une bonne maîtrise de la réglementation sanitaire, le Conseil Municipal a opté pour la liaison froide, en collaboration avec l'UDSIS (Union Départementale Scolaire et d'Intérêt Social) dont la cuisine centrale se situe à Millas. Ce projet, au-delà de l'investissement

financier (coût : 1 163 896 € HT financé avec l'aide de l'État à hauteur de 21 % et du Conseil Départemental à hauteur également de 21 %), d'un bouleversement pour les enfants, a aussi été un véritable défi pour le personnel communal qui a dû se former et s'adapter à ce nouvel environnement, aux protocoles de la liaison froide, à la gestion globale d'un bâtiment de 300 m<sup>2</sup>. Félicitations à toutes pour leur engagement dans cette nouvelle aventure.

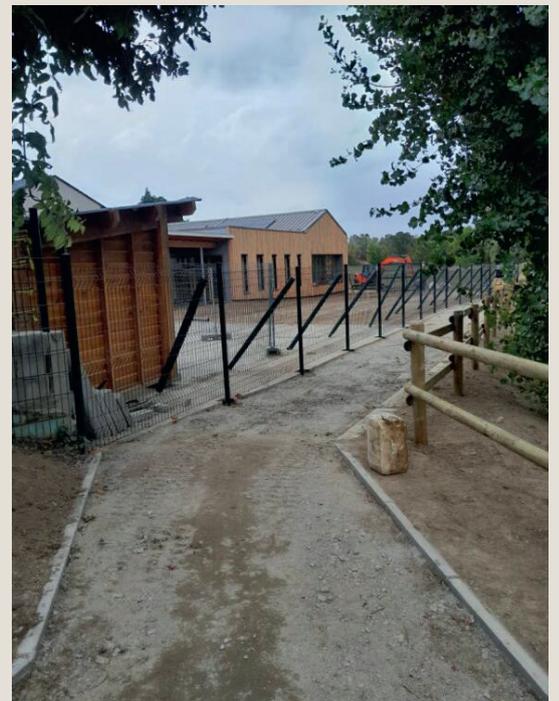
Les travaux d'aménagement extérieur ne sont pas terminés. Une extension de la cour de l'école primaire est prévue sur 360 m<sup>2</sup>. Les enseignants, les enfants et le Conseil Municipal y réfléchissent et vont travailler de concert afin d'opter pour des aménagements tout à la fois vertueux et agréables et fonctionnels pour les écoliers.





L'inauguration de la cantine scolaire « la Marmite des Écoliers » le 18 octobre dernier a aussi été l'occasion de présenter aux autorités le cheminement doux, réalisé le long de la rivière le Sègre.

La nouvelle passerelle permettra ainsi d'accéder aux écoles (les travaux côté école ne sont pas terminés) sans emprunter le bord de la Route Départementale 66 (anciennement route nationale). De plus, la continuité du cheminement est prévue jusqu'aux plans d'eau. Les promeneurs pourront ainsi éviter d'emprunter la rue de la Prade (ouverte à la circulation) et se rendre directement aux plans d'eau via le chemin, en toute sécurité.





# COMPTE ADMINISTRATIF 2024 DEPENSES ET RECETTES

Analyse au 31 décembre 2024

**Fonctionnement Compte administratif (non définitif) 2.171.511 €**



Dépenses sur 100€



Charges générales  20€

Charges de personnel  27€

Autres charges de  
Gestion courante  12€  
*Contribution aux organismes intercommunaux*

Opération d'ordre et  
charges exceptionnelles  12€

Intérêts  6€

Excédent 2023  23€



Recettes sur 100€



55€  Impôts et taxes

17€  Dotation de l'Etat

10€  Autres produits  
de gestion courante  
*loyers...*

6€  Produits de Services  
*Produits financiers divers*

12€  Opération d'ordre et  
charges exceptionnelles

Le compte administratif permet de dégager un excédent de 23%, soit 499.448€. Un peu en dessous de 2023. Cet écart provient entre autre de la baisse de la DGF\*.

Le fonds TVA + TLE qui est de 140.821€, auquel on ajoute l'excédent de 2024 soit 640.269€, couvrent grandement le remboursement du capital restant dû de 295.940€.

A noter le niveau d'investissement important de près de 1.500.000€ en 2024. Niveau d'investissement qui va rester élevé en 2025 et 2026 en raison de l'aménagement du centre urbain devant les locaux administratifs de la Communauté de Communes et de la place de Cerdagne, pour lesquels des dossiers de demande de subvention ont été envoyés.

\* Dotation Globale de Fonctionnement



**Rentrée scolaire 2024**

Ce ne sont pas moins de 135 enfants de maternelle et élémentaire qui ont retrouvé l'équipe enseignante de nos écoles. Cette nouvelle rentrée, avec un effectif stable, s'est déroulée dans le calme, en présence de nombreux parents, parfois plus stressés que les tout-petits dont c'était la première rentrée. Les parents, enseignants et enfants ont pu constater l'avancée des travaux du futur restaurant scolaire qui a ouvert ses portes à la rentrée du 4 novembre 2024.

**INFORMATION CIRCULATION**

**Rue des Sports SAILLAGOUSE**

**POUR RAPPEL :** la rue des sports est la voie, partant de la route départementale 66 et desservant les écoles maternelle et élémentaire, ainsi que la cantine scolaire.

Les abords des écoles sont au centre de nombreux enjeux, dont la sécurité des enfants. La cantine scolaire a permis de créer un espace sécurisé pour nos enfants puisqu'ils ne doivent plus sortir de l'enceinte scolaire pour prendre leur repas.

Mais il nous a été signalé et nous avons pu le constater, que le partage de la partie de la rue des Sports entre les véhicules, les parents et les enfants était particulièrement dangereux aux heures d'entrée et de sortie des classes (sur la partie entre l'école maternelle et la sortie de la cour de l'école primaire).

Aussi, un aménagement expérimental a été instauré, en vue de rendre cet espace sécurisé dès la rentrée de janvier 2025. Les seuls véhicules autorisés à utiliser cette partie de voie seront les bus scolaires qui



assurent le transport des enfants (voir plan de circulation). En outre, afin de créer des stationnements supplémentaires, une vingtaine de places seront aménagées sur l'ancien stade où il

sera possible d'accéder à sens unique par le parking actuel. Cela demandera à chacun de bien se garer et de ne pas laisser le véhicule hors place de stationnement afin de faciliter la fluidité.

# Noël des Écoles

Cette année, le traditionnel Noël des Écoles, offert par la Mairie, a lui aussi inauguré la nouvelle cantine scolaire.

Le 19 décembre matin, les enfants se sont retrouvés à la médiathèque Jordi Pere Cerdà pour un spectacle de cirque, jonglage et acrobaties, fort apprécié de tous, enfants et enseignants.

L'après-midi, après la venue du Père Noël qui avait bien sûr amené des cadeaux aux enfants, tous ont pu savourer le goûter qui les attendait à la Marmite des Écoliers.

C'est l'occasion ici de remercier le personnel communal (administratifs, techniques, service des écoles et de la cantine) pour leur aide à la réussite de cette journée.



# Des élèves du Lycée le Mas Blanc Citoyens d'honneur de Saillagouse

Mercredi 4 décembre, la remise des diplômes aux jeunes bacheliers a été l'occasion pour notre Maire Georges Armengol de mettre à l'honneur quatre d'entre eux.

En effet, c'est l'engagement de leur travail au service de la commune qui a été récompensé par cette distinction.

Pour rappel, Diogo, Sonia, Marylis et Alizée ont réalisé, sous la houlette de leur enseignant, M. Cullell, avec le concours et encadrés par le technicien de l'Office National des Forêts, M. Jacotot, les panneaux présentant la forêt de Saillagouse et en particulier le pont mégalithique. Cette réalisation leur a permis de vérifier et surtout réaliser que « études » et « application concrète dans le monde du travail » est cohérent.

Vous pourrez apprécier la qualité de leur prestation lors d'une promenade en forêt.

Félicitations à ces quatre jeunes qui ont su adapter leur travail scolaire à une demande concrète.





**David GUASCH**  
Tél. 06 72 75 53 52

1 bis, rue des Chevreuils  
66800 Saillagouse

dgpose@outlook.com  
cuisine-cerdagne-capcir.fr



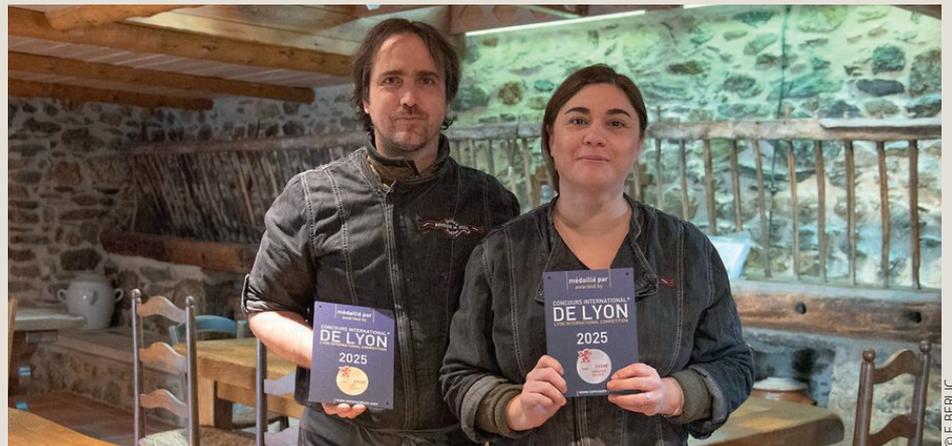

**Vous accompagne dans vos projets d'aménagement intérieur.**

# La Maison Bonzom primée

En cette fin d'année, la Maison Bonzom a présenté, pour la première fois, plusieurs de ses produits au Concours International de Lyon, qui réunissait 49 pays et plus de 10000 productions.

C'est donc dire l'exploit de cette maison réputée qui a remporté 4 prix, dont la médaille d'Or pour le pâté de campagne et la médaille d'Argent pour le foie gras, le fouet et la coppa.

Toutes nos félicitations à Bernard et Josy qui ont transmis leurs savoir-faire, à Brice et Carole qui les perpétuent et innovent et à toute l'équipe pour leur investissement à la réussite de la Maison Bonzom.



© F. BERLIC

**GEMAPI - GESTION DE L'EAU DES MILIEUX AQUATIQUES ET PRÉVENTION DES INONDATIONS**

# Travaux de restauration et d'entretien de la ripisylve

Cette année, la programmation pluriannuelle de restauration et d'entretien de la ripisylve 2022-2026 s'est poursuivie sur le bassin-versant du Sègre. La nouvelle tranche annuelle de travaux a eu lieu en septembre, octobre, novembre et ce sont près 17 km de cours d'eau qui ont été traités sur le bassin-versant du Sègre.

Pour rappel, dans le cadre de l'intérêt général, la Communauté de Communes Pyrénées-Cerdagne a décidé de se substituer aux propriétaires fonciers sans demande de contrepartie financière dans leur obligation d'entretien du cours d'eau.

Le principe des travaux consiste à réaliser un enlèvement des embâcles obstruant le bon écoulement du cours d'eau et des coupes sélectives sur la ripisylve: abattage des arbres instables ou morts pouvant se retrouver dans le cours d'eau, élagage

d'arbres à risque, diversification des classes d'âges de la ripisylve, réouverture du milieu... Lors de la campagne 2024, des interventions d'entretien ont eu lieu sur la rivière du Sègre, entre les bains de Llo et le pont de Rô situé entre Saillagouse et Estavar. Afin de compléter ces travaux, des tailles de réduction sur certains grands peupliers présents en bord de Sègre dans l'espace aqualudique de Saillagouse ont été opérées. En effet, ces grands arbres, autrefois taillés en trogne régulièrement, nécessitaient un

allègement afin d'éviter un basculement dans le cours d'eau et de causer des dégâts importants.

Ces opérations ont été effectuées avec le soutien financier de l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse.

Si vous souhaitez obtenir plus d'informations, vous pouvez contacter le service « *Eau et Environnement* » de la communauté de communes.

## Enlèvement arbres à risque et tombés AVANT



## Enlèvement arbres à risque et tombés APRÈS



Taille des peupliers AVANT



Taille des peupliers APRÈS



Déploiement de la nacelle araignée



Taille à la nacelle avec rétention

# Zones d'Activités Économiques

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2017, les Communautés de Communes détiennent la compétence développement économique et tout particulièrement concernant la création, l'aménagement, l'entretien et la gestion des espaces d'activités économiques.

Depuis toujours les collectivités et les acteurs économiques entretiennent des liens très étroits et leur implantation a façonné l'évolution des modes de vie et le développement des territoires.

Dans ce contexte, la collectivité s'est emparée, en accord avec les communes membres, de cette compétence contrainte, pour en faire un outil de développement par bassin de vie.

**Aussi, la Communauté de Communes « Pyrénées-Cerdagne » a établi un schéma des zones d'activités :**

- Une zone sur la Soulane : Egat et Targassonne
- Une zone sur le Sègre : Err et Saillagouse

- Une zone sur les Arses : Ur et Bourg-Madame

- Une zone sur la Vanéra : Osséja et Palau de Cerdagne

Et un projet sur la zone de la gare internationale Enveitg / Latour de Carol (aujourd'hui bloqué puisque les terrains appartiennent à la SNCF qui n'est pas obligatoirement facilitatrice dans cette démarche) qui permettrait de favoriser la sobriété foncière en utilisant des bâtiments aujourd'hui considérés comme friches immobilières.

Les espaces économiques des bassins de vie de la Soulane, du Sègre et de la Vanéra sont occupés ou en cours d'achat à 95 % de leur superficie, ce qui montre une vision

dynamique du territoire et de l'installation ou le relogement de nombreuses entreprises.

## ZONE D'ACTIVITES



## Lotissement « Le Clos de la Pommeraie »

La Cour Administrative d'Appel de Toulouse a bloqué les zones AU (à urbaniser) des 9 communes concernées sur le territoire Pyrénées-Cerdagne, utilisant la station d'épuration de Puigcerda.

Cette situation bloque, pour Saillagouse, 5 hectares, propriété de la commune qui étaient destinés à favoriser l'habitat permanent.

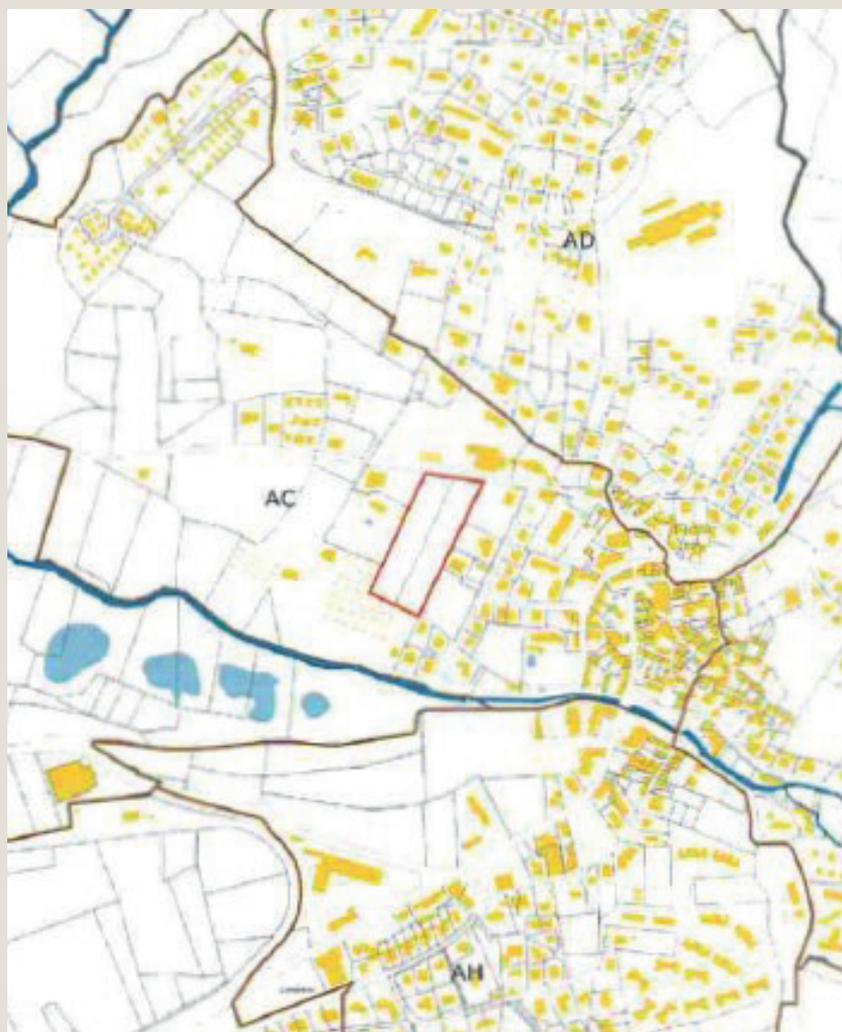
Le Conseil Municipal a délibéré, afin de définir, dans un secteur proche du centre village, les critères de recevabilité des projets (favoriser l'habitat permanent résidentiel et l'habitat inclusif).

Le projet privé de la société « Mer et Soleil » dénommé « le Clos de la Pommeraie », situé sur la route d'Estavar est un lotissement de 21 parcelles à bâtir, en construction libre, d'une surface moyenne de 310 m<sup>2</sup> et de 8 garages.

L'aménageur s'est engagé à ce qu'au moins 50 % des parcelles soient ciblées vers la résidence principale. Par ailleurs, les 8 premières réservations, à l'occasion du lancement, verront les frais de notaire pris en charge par le lotisseur.

Le permis de construire ayant été délivré, les travaux d'aménagement devraient démarrer en juin 2025 pour une livraison prévue au 4<sup>e</sup> trimestre 2025.

Si vous êtes intéressés, n'hésitez pas à vous signaler en mairie ou prendre contact avec Florence Pouget, en charge de la commercialisation au 04 68 51 07 07





## Les Aînés an 2000 Saillagouse

Les diverses activités proposées tout au long de ce deuxième trimestre 2024 ont été fort appréciées par les 138 adhérents du club, issus de nombreux villages de Cerdagne et du Capcir.

- Lotos récréatifs bimensuels les mercredis après-midi.
- Jeux de cartes tous les lundis après-midi.
- Repas chez Planes offert par la société Florilège aux participants à la réunion de présentation de produits le 11 septembre.
- Sortie au monastère de Montserrat (Barcelone) le 26 septembre.
- Voyage surprise en Espagne les 26 et 27 octobre.
- Repas traditionnel au Crapahuteur le 9 novembre.
- Repas traditionnel chez Planes le 7 décembre.

- Super loto de Noël le 18 décembre.

Nous invitons toutes les personnes désireuses de passer d'agréables moments en toute amitié, de sortir de l'isolement à venir nous rejoindre.

Bones festes i felix any nou a tothom

**Contact :** 06 10 63 52 36 ou 06 83 04 74 15

**Site web :** « Les aînés an 2000 »

## Association Catalane pour le don de Sang Bénévole de Cerdagne-Capcir-Haut Conflent



Chers amis de Cerdagne, Capcir et Haut Conflent,

L'association vous remercie pour vos généreuses participations aux différentes collectes de l'année 2024 qui a connu une hausse de 24 %.

Merci aux nouveaux donneurs pour leur démarche citoyenne et nous encourageons ceux qui le souhaitent à franchir le pas et venir améliorer les résultats.

Une heure de votre temps et quelques gouttes de votre sang pourront sauver des vies.

Les besoins en sang sont de plus en plus importants dans le domaine de la médecine, transfusions, chirurgie, cancers, greffes, leucémies, hémophilie, maladies auto-immunes... et l'EFS a besoin de vous et de vos dons.

Au cours de cette année 2024, un nouveau point de collecte a été mis en place à Saillagouse où Monsieur le Maire Georges ARMENGOL a mis à notre disposition la salle François Ester, nous l'en remercions. À cette occasion, Messieurs Georges ARMENGOL et Bernard DALION (Président départemental et régional des donneurs de sang) ont tous deux tenu à être présents.

Nous remercions également Monsieur Roger CIURANA, Maire d'Osséja et Monsieur Daniel ARMISSEN, Maire de Bourg-Madame



de collaborer à nos collectes en mettant à disposition la salle de cinéma à Osséja et la halle des sports à Bourg-Madame.

Merci aussi aux équipes municipales de ces trois communes pour leur implication, leur dévouement et leur réactivité.

L'année 2025 comptera un jour de collecte supplémentaire en rajoutant une date dès le mois de janvier. L'intervalle temps de huit semaines respecté entre chaque collecte vous permettra de faire un don à chacune d'entre elles.

Encore un grand merci à tous, donneurs, anciens donneurs et futurs donneurs.

L'Association a un besoin urgent de bénévoles, pour nous rejoindre voici notre adresse mail :

dondusangcerdan@gmail.com

Bonne Année 2025 à tous, à très vite.

Brigitte Bonnet.

Président Raphaël ROMERO - 4 rue du Bicentenaire Révolution - 66760 BOURG MADAME

raphael.romero@cd66.fr - 06 51 84 25 34

déclarée en Préfecture le 04.12.2015

n° W663001752 - SIRET APE 9499Z



# Les Camilleres

## Un parcours automnal riche en concerts et en émotions

Après une courte pause estivale Les CAMILLERES cor català de Cerdanya a repris très vite ses activités sous la direction de Carme Baulenas et accompagnés par le talentueux pianiste cerdan Nicolas Licciardi en présentant un concert à la chapelle de l'ermitage de Font-Romeu le 31 août dernier. À l'invitation de l'association les Amis de l'Ermitage qui fêtait ses 30 ans le chœur a conquis un public venu nombreux qui a apprécié la qualité d'interprétation et la valeur technique de cet ensemble. Le concert s'est terminé autour d'un buffet très convivial.

Puis le chœur s'est produit le 7 septembre à Sansa à l'invitation de l'association Patrimoine, histoire et art roman en Conflent dans le cadre de la 18<sup>e</sup> édition des Itinéraires de chants et musiques sacrés et profanes. Cette association qui permet de redécouvrir notre patrimoine bien connu des Camilleres donne à partager des moments d'exception entre public toujours nombreux et chaleureux et des chanteurs heureux de l'opportunité qui leur est donnée d'interpréter leur répertoire.

LE SAMEDI 21 SEPTEMBRE une rencontre majeure s'est produite à Bourg-Madame à laquelle Les Camilleres ont été impliquées tant dans l'organisation que dans tous les actes de la journée LE PONT DE LA FRATERNITÉ

les choristes de 15 chorales venant de tout le département de Figueres de Camprodon Ribes de Fraser ou cerdanes ont fait vibrer

la Cerdagne au cours de cette première rencontre transfrontalière de chorales catalanes organisée par la municipalité de Bourg-Madame la fédération des cors de clavé de Catalunya nord la fédération des cors de clavé de l'agropacio coral de les comarques de Girona dans le cadre des journées du patrimoine. Une journée intense en émotions où les municipalités cerdanes solidaires de l'évènement ont accueilli les chorales à Bourg-Madame, Enveigt, Llo, Osséja et Saillagouse.

Llivia et Puigcerdà pour des concerts donnés par chaque chorale avec bonheur d'offrir au public présent la diversité des répertoires.

Les choristes ont convergé à 13 h sur le pont transfrontalier de Bourg-Madame pour l'acte majeur de cette rencontre M. ARMISEN Maire de Bourg-Madame, M. GACIO Maire de Puigcerdà sont intervenus pour célébrer la fraternité de cette journée si unique. Des élus de part et d'autre du pont transfrontalier étaient présents.

Au cours de cet acte, les deux présidents des cors de Clavé Alain Bilotte pour la catalogue Nord et Bruno Najera pour les cors de clavé ont remis le prix Josep Anselm Clavé à Germain Malé fondateur et directeur de la chorale Les Camilleres pendant plus de 50 ans pour son parcours dans la défense du répertoire choral catalan et son empreinte reconnue dans l'interprétation de ce répertoire.

Les choristes ont ensuite offert des chants emblématiques du répertoire Catalan Venim del Nord Venim del Sud, La Santa Espina, Canon de la pau, Els Segadors sous la direction de la reconnue chef de chœur Carme Baulenas.

Les initiateurs du projet peuvent être heureux de la réussite de cette journée qui restera inoubliable dans le cœur de tous les participants choristes et spectateurs.

Les Camilleres se sont produites à nouveau le 30 septembre dans le cadre de la rencontre de chorales de Tallo.

Sous la direction de Carme BAULENAS qui donne son empreinte, son enthousiasme et sa technicité à ce groupe Les Camilleres poursuivent leur chemin riche des racines profondes du chœur issues de son passé. Renforcés récemment par l'adhésion de nouveaux membres Les Camilleres et son chef de chœur Carme Baulenas seraient heureux d'accueillir de nouveaux chanteurs. Contact [camilleres.saillagouse@gmail.com](mailto:camilleres.saillagouse@gmail.com) 0637615334

Les choristes et leur chef de chœur Carme Baulenas vous invitent à venir les rejoindre dans une ambiance conviviale et studieuse les répétitions ont lieu le mardi de 21h à 23h ([camilleres.saillagouse@gmail.com](mailto:camilleres.saillagouse@gmail.com) ou 0637615334)

# Cérémonie du 14 juillet



## Roger Cazals et le Corps des Sapeurs-Pompiers Volontaires de la Haute Vallée du Sègre... une longue histoire

Roger Cazals est le plus ancien sapeur du Corps... et même s'il est vrai qu'aujourd'hui, il n'intervient plus sur les diverses interventions, il reste le porte-drapeau des Sapeurs-Pompiers Volontaires de la Haute Vallée du Sègre et ne manque jamais une cérémonie.

Il nous a dit vouloir partir à la retraite... vrai, pas vrai?

Toutefois, et s'il s'avère que Roger décide de ne plus assurer cette fonction en 2025, M. le Maire a profité de la cérémonie du 14 juillet pour lui remettre un drapeau tout neuf et brodé de l'Amicale des Sapeurs-Pompiers.

Merci Roger, en souhaitant que vous continuerez à être parmi nous lors des cérémonies.



### ANIMATIONS DU 14 JUILLET

Ce 14 juillet a également été l'occasion d'accueillir le groupe celtique Aragorn et nos amis du clan viking Saekonungar lag... pour des démonstrations de combat, de création d'armes, ou d'habitat...



**Saillagouse**  
Centre du village

**Antiquaires & Brocanteurs**  
du Roussillon

**VENREDI 02**  
**SAMEDI 03**  
**DIMANCHE 04**  
**Août 2024**

**Foire à la Brocante**  
Toute la journée

**CONCOURS DE PÊCHE**  
DIMANCHE 21 JUILLET

**JE M'EN FISH**

**J'AI PÊCHE**

**8H: PLAN D'EAU N°4**

Mairie de Saillagouse 04 68 04 72 89 mairie-saillagouse@wanadoo.fr

**CONCOURS PÉTANQUE**  
JUILLET-AOÛT

**Tous les VENDREDIS**  
15h

**Concours 11 Août - 14h**

**PÉTANQUE**

**BOULODROME SAILLAGOUSE**

Mairie de Saillagouse Place Oliva 66800 SAILLAGOUSE 04.68.04.72.89 mairie-saillagouse@wanadoo.fr

## Animations estivales

De nombreuses animations très diversifiées ont agrémenté ces deux mois d'été. Il y en avait pour tous les goûts, pêcheurs, pétanqueurs, chineurs à la foire de la brocante, visiteurs et amateurs ou collectionneurs au Marché de Potiers, expositions de photos et de peintures et bien sûr l'incontournable Saillagouse en Concert, qui cette année encore, a rassemblé un nombreux public attentif et emporté par les prestations. « Les Mercredis de Sailla » ont aussi connu un franc succès avec des soirées conviviales au bord des plans d'eau où chacun a pu se désaltérer ou se restaurer auprès de « la Familia ».

**SAILLAGOUSE**

**34ème MARCHÉ des POTIERS**

Démonstration tournage et Atelier enfant

**07 et 08 Août**  
**9h-18h**  
**Jardins de la mairie**

Mairie de Saillagouse Place Oliva 66800 SAILLAGOUSE 04.68.04.72.89 mairie-saillagouse@wanadoo.fr NPS/VP

**GAZETTE DE LA MAS "LES MYRTILLES"**

N°07 / AOÛT SEPTEMBRE OCTOBRE / 2024

**SOMMAIRE**

- 1- Pêche lac de Saillagouse
- 2- Cal Mateu
- 3-Fête du jardin
- 4-Octobre rose
- 5-Journée de l'âge
- 6-Cross du collège

**PECHE SAILLAGOUSE**

**ALEFPA**  
ASSOCIATION LABOUR POUR L'ÉDUCATION, LA FORMATION, LA PRÉVENTION ET L'AUTONOMIE

UN GRAND MERCI A LA COMMUNE DE SAILLAGOUSE QUI NOUS A LAISSE ACCÈS AU LAC! ET A LA FEDERATION DE PECHE DES PYRENEES ORIENTALES QUI NOUS A OFFERT LES PERMIS POUR 1EURO

**QUELLE BELLE PRISE!**

Jonas en pleine partie de pêche.

**Saillagouse en Concert**

13<sup>e</sup> édition 2024

Eglise Sainte Eugénie

**SAMEDI 3 AOÛT 20H - DIMANCHE 4 AOÛT 18H**  
**L'ESSENCE DE LA TRAVIATA DE G.VERDI**  
Opéra adapté pour solistes, chœur et piano  
Direction musicale: Guerssem Voronkova  
Mise en scène: Maria Voronkova  
Romina Kruger (Violetta), Lidarda Sparta (Aïda)  
Lucas Grogg (Edgardo)  
Catherine Festival Chœur - Corine Goullapas chef de chœur  
Nicolas Liccardi soprano de chœur

**DIMANCHE 11 AOÛT 18H**  
**CAFÉ MUSIQUE**  
Ala Voronkova violon - Dimitri Dolgouev violoncelle  
Guerssem Voronkova piano

**MERCREDI 14 AOÛT 18H**  
**GRANDS QUATUORS AVEC PIANO**  
**MENDELSSOHN, BEETHOVEN**  
Nicolas Liccardi piano - Ala Voronkova violon  
Guerssem Voronkova alto - Dimitri Dolgouev violoncelle

**VENREDI 16 AOÛT 20H**  
**24 CAPRICES DE PAGANINI**  
Ala Voronkova

**DIMANCHE 18 AOÛT 18H**  
**ORCHESTRE DE GUITARES DE BARCELONE**  
Sergé Vicente directeur musical  
Olga Kobzina cithare - Ala Voronkova violon

**MERCREDI 21 AOÛT 20H**  
**RECITAL DE PIANO**  
Lucas Grogg (Edgardo)

**SAMEDI 24 AOÛT 20H**  
**COULEURS DE SYRIE**  
Duo Athraïed - Aseel Mossaad soprano (Syrie) - Ahmad Dyab guitar

[www.saillagouseenconcert.com](http://www.saillagouseenconcert.com)

Billetterie  
Kiosquages et réservations  
Echapper des Antares - SAILLAGOUSE 04 68 04 72 89  
Tous les 14 et 5 août 17h-19h. Vendredi 14 août 18h-20h. Samedi 16 août 18h-20h. Dimanche 18 août 18h-20h. Mercredi 21 août 18h-20h. Samedi 24 août 18h-20h.  
Prix: 10€ / 5€ / 3€ / 2€ / 1€ / 0,50€ / 0,25€ / 0,10€ / 0,05€ / 0,02€ / 0,01€



## Les mercredis de Sailla...

... ont déménagé cette année aux plans d'eau. Cette initiative a été un vrai succès avec une forte participation. Merci à tous les bénévoles de l'Office Associatif et Culturel et au food-truck La Familia.

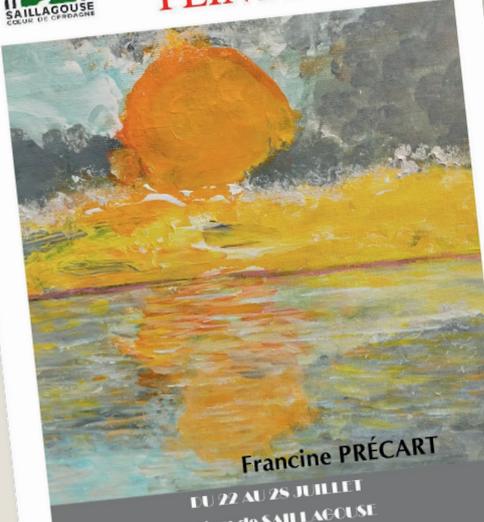




# Le traditionnel 15 août



**EXPOSITION PEINTURES**

Francine PRÉCART

DU 22 AU 28 JUILLET

École de SAILLAGOUSE

gerardlara

**OUVERT DE 10H À 20H**

La Cerdagna a pinceladas

La Cerdagne en coups de pinceau

Du lundi 15 juillet au samedi 20 juillet 2024 - Salle du préau, Saillagouse

gerard

Vernissage lundi 15 juillet à 18h



ORGANISÉ PAR ...

**SAILLAGOUSE**  
CENTRE DE CERDAGNE

**Exposition**

PEINTURES  
DESSINS  
ATELIERS ARTISTIQUES

**19 - 25**  
AOUT 2024

10h à 13h  
15h à 19h

Vernissage  
lundi 19 Aout à 18h00

Atelier de serviettage  
Marie Rose Perez

Catherine Dujol



**EXPO NATURE SAILLAGOUSE**



Peintures de Georges MAS

PREAU DE L'ÉCOLE



DU 22/07 AU 28/07

Vernissage le 22/07 à 18 h

Horaires: 10h/13h 15h/18h30

**EXPOSITION DE PHOTOS**

THIERRY MODERN

SALLE DU PRÉAU À SAILLAGOUSE

**DU 5 AU 11 AOÛT**

• ASTROPHOTOGRAPHIE

M51

• PHOTOS ANIMALIÈRES

**UN RENARD**




VERNISSAGE LE 5 AOÛT À 18H

ENTRÉE LIBRE



**SAILLAGOUSE**  
66 800

**EXPOSITION DE PEINTURES**

Du lundi 12 août au dimanche 18 août 2024

ENTRÉE LIBRE  
de 9h30 à 12h et  
de 15h à 18h30

**Salle du préau**

BETTY-M  
et  
Alexis ROCA




Vernissage lundi 12 août 2024 à 18h

Mairie de Saillagouse: 04.68.04.72.89 mairie-saillagouse@wanadoo.fr

FERRONNERIE ET SCULPTURE

**DIMITRI BUSSONNAIS**

EXPOSITION DU 5 AU 11 AOÛT

PRÉAU DE SAILLAGOUSE



ENTRÉE LIBRE



# Fête du Roser



## CALENDRIER DES RIFLES de Cerdagne – Capcir 2024/2025

Me.01.01.2025	FOOTBALL CLUB CERDAGNE CAPCIR - FCC	16H30 – SAILLAGOUSE- SALLE POLYVALENTE
D.05.01.2025	RACC- ECOLE DE RUGBY CERDAGNE CAPCIR	15H00 – SAILLAGOUSE- SALLE POLYVALENTE
S.11.01.2025	COMITÉ DES FÊTES SAINTE-LÉOCADIE	21H00 – SAINTE-LÉOCADIE- LA BERGERIE
D.19.01.2025	LE RALLYE DES GAZELLES – LES AXURIDES	15H00 – EGAT- SALLE DES FÊTES
D.26.01.2025	COMITÉ DES FÊTES EGAT	15H00 – EGAT- SALLE DES FÊTES
D.16.02.2025	COMITÉ DES FÊTES ST PIERRE DELS FORCATS	16H00 – ST PIERRE DELS FORCATS - SALLE DES FÊTES
M.18.02.2025	ASSOCIATION PATRIMOINE D'EYNE	21H00 – SALLE DES EXPOSITIONS - EYNE
S.22.02.2025	RUGBY ATHLETIC CERDAGNE CAPCIR-RACC	21H00 – LES ANGLÉS -SALLE ANGLÉO
D.23.02.2025	COMITÉ DES FÊTES ST PIERRE DELS FORCATS	16H00 – ST PIERRE DELS FORCATS - SALLE DES FÊTES
M.25.02.2025	OFFICE DE TOURISME DE BOLQUÈRE	21H00– BOLQUÈRE- SALLE DES FÊTES
D.02.03.2025	COMITÉ DES FÊTES ST PIERRE DELS FORCATS	16H00 – ST PIERRE DELS FORCATS - SALLE DES FÊTES
D.09.03.2025	ASSOCIATION ROTARY CLUB	16H00 – HÔTEL RESTAURANT PLANES -SAILLAGOUSE
D.16.03.2025	MUNT I MAR AMB L'USAP	15H00 – OSSÉJA- FOYER MUNICIPAL
D.23.03.2025	COMITE DES FÊTES EGAT	15H00 – EGAT- SALLE DES FÊTES
D.30.03.2025	APE COLLÈGE & LYCÉE PIERRE DE COUBERTIN	15H00 – COLLÈGE DE FONT -ROMEU
D.06.04.2025	ASSOCIATION DES MAMANS ÉCOLE EGAT & TARGASONNE	15H00 – EGAT- SALLE DES FÊTES
L.21.04.2025	CLUB DES LOISIRS D'UR	15H00 – UR - SALLE DE LA MAIRIE
L.14.07.2025	CLUB DES LOISIRS D'UR & CAT BIKERS	16H00 – UR – COUR DE L'ÉCOLE

Les associations vous souhaitent de passer une agréable soirée et vous présentent tous leurs meilleurs vœux pour l'année 2025  
 Les associations us desitjen un bon vespre i un bon any 2025



## Célébration de la Sainte Geneviève

Ce 18 décembre, la Gendarmerie célébrait sa sainte patronne, Sainte Geneviève, à l'église Sainte Eugénie de Saillagouse, en présence de M. Didier Carponcin, Sous-Préfet de Prades et du Colonel Lionel André, commandant du Groupement de gendarmerie des Pyrénées-Orientales.

À l'initiative de P. Richaud, commandant de la compagnie de gendarmerie de Prades, en collaboration avec la communauté de Brigades Saillagouse / Bourg-Madame et le Peloton de gendarmerie de Haute Montagne d'Osséja, cette cérémonie a réuni un grand nombre de gendarmes, de personnalités et de l'association « des amis de la gendarmerie ».

Après la messe célébrée par le Père Christian, tous les participants se sont retrouvés à la mairie, pour les traditionnels discours. Le verre de l'amitié a clôturé cette matinée de célébration.



Marché de Noël 2024



Marché de Noël 2024



Marché de Noël 2024

Meilleurs Vœux

2025

Bon any nou



MAIRIE de SAILLAGOUSE - Place Oliva - 66800 SAILLAGOUSE  
Tél. : 04.68.04.72.89 \* Fax : 04.68.04.05.57 \* mél : mairie-saillagouse@wanadoo.fr \* www.saillagouse.fr

Le Maire de Saillagouse,  
Le Conseil Municipal, leurs collaborateurs  
vous souhaitent une excellente année  
et vous convient à la traditionnelle cérémonie des vœux

2025

Vendredi 31 janvier 2025 à 18h  
Médiathèque Jordi Pere Cerdà



MAIRIE de SAILLAGOUSE - Place Oliva - 66800 SAILLAGOUSE  
T : 04.68.04.72.89 - mairie-saillagouse@wanadoo.fr - www.saillagouse.fr